

Dossier de presse - janvier 2015



animateur du lien social dans les territoires

*engagée dans une action
nationale d'aide aux aidants.*



Action nationale soutenue par la
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



I - UNE ACTION NATIONALE EN FAVEUR DES AIDANTS PROCHES

Ils sont plus de **8 300 000 en France*** et leur action quotidienne est souvent méconnue.

Ils ont souvent plus de 50 ans, ne connaissent aucun répit, sont capables d'aller jusqu'à l'épuisement et s'isolent peu à peu.

Ils ?

Ce sont les centaines de milliers d'aidants (familiaux et proches) qui accompagnent et soulagent chaque jour leurs proches en perte d'autonomie (conjoint, parents, soeurs ou frères...).

Devant la nécessité de répondre aux besoins des aidants et considérant que chacun d'entre nous a été, est ou sera un jour aidant, Générations Mouvement s'est engagée depuis mars 2013, dans une action nationale soutenue par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Objectif : accompagner les aidants proches.

L'action s'appuie sur l'organisation d'ateliers animés par des bénévoles retraités ayant eu, dans le cadre de leur activité professionnelle à intervenir, à être en relation ou à accompagner des aidants. Ils peuvent être issus des milieux suivants :

- * médical (médecin)
- * paramédical (infirmier, ergothérapeute, kinésithérapeute...)
- * de la psychologie (psychologue, psychanalyste...)
- * sanitaire/médico-social (auxiliaire de vie, travailleur social...).

* source : Enquête Handicap-Santé auprès des aidants informels (HSA-DREES-BFHD N°47/2010)

Une action portée par un Mouvement citoyen

Association responsable, Générations Mouvement rassemble des bénévoles qui, en tant que citoyens, considèrent qu'ils ont un rôle important à jouer dans la cité. A travers ses nombreuses actions et activités, l'association participe ainsi activement à la lutte contre l'isolement, la création de lien social et à la prévention de la santé.

Par sa proximité avec les habitants et sa connaissance de leur vie quotidienne, Générations Mouvement considère donc qu'il est de son rôle d'inscrire l'action nationale d'aide aux aidants dans le prolongement de ses missions.

Une action inscrite dans le cadre de partenariats locaux

Générations Mouvement, de par son histoire, a toujours privilégié le travail en partenariat (Conseils généraux, Municipalités, MSA...), véritable plus-value au bénéfice des habitants. L'échange d'expérience et la mutualisation des moyens sont au coeur de cette action d'aide aux aidants complémentaire des dispositifs déjà existants.

Une proximité relationnelle, un atout essentiel

Disposant d'un maillage territorial et de proximité important, notamment en milieu rural, les associations et clubs, très ancrés dans les communes, sont à même de pouvoir repérer, dans les zones où la densité de population est parfois faible, les aidants les plus démunis et qui sont susceptibles d'avoir un accès limité aux lieux de ressources.

II-LE PROGRAMME

Les ateliers de soutien et d'accompagnement

Les ateliers mis en place comportent 7 modules, de 2 à 3h réparties sur une période de six mois (période adaptable), permettant ainsi permettant ainsi un suivi des aidants dans la durée.

Chaque atelier regroupe au minimum dix aidants.

L'objectif principal des ateliers proposés est **d'améliorer le savoir faire, le savoir être et le bien être des aidants pour une meilleure qualité de la prise en charge de la personne aidée.**

Le programme s'adresse à tous les aidants (familiaux et proches), quels que soient leur âge et la pathologie de la personne aidée, souvent isolés et qui ne savent pas vers quelle structure se tourner ou qui en sont éloignés.

Les ateliers participent ainsi à terme au maintien à domicile des familles dans des conditions de vie maîtrisées et acceptables pour tous, malade, aidant, famille...

Les ateliers aborde les thématiques suivantes :

1. la connaissance et la compréhension de la perte d'autonomie

maladie, situation de handicap, vieillissement, troubles psycho-comportementaux...

2. la qualité de vie et l'accompagnement de l'aidant

conseils sur les gestes essentiels de la vie quotidienne, les moyens de se préserver, les aides, les structures et les solutions de répit...

3. la relation avec la personne aidée

moyens de communication mis en oeuvre avec une personne aidée, médiation familiale

Un DVD, support didactique original

Un DVD est remis à chaque aidant qui peut ainsi s'y référer entre deux modules et y trouver des réponses à ses questions.

Ce DVD, réalisé avec l'aide de spécialistes, comporte des saynètes de vie courante. Ces situations vécues servent de base pour animer les ateliers.

Il permet notamment :

- de décrypter les situations connues que les aidants vivent et ont à gérer (décryptage réalisé par des professionnels de santé)
- de proposer les meilleures attitudes possibles en réponse aux situations générées par le malade et de préconiser des solutions de répit.





La CNSA au coeur du dispositif

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) est un établissement public créé par la loi du 30 juin 2004. Ses missions sont précisées et renforcées dans le cadre de la loi sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées du 11 février 2005.

La CNSA est chargée de financer les aides en faveur des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées. Elle assure une mission d'expertise, d'information et d'animation pour suivre la qualité du service rendu aux personnes. A ce titre, elle a lancé en mars 2011, un appel à projet pour l'animation d'un plan national d'aide aux aidants.

La convention signée entre la CNSA et Générations Mouvement - Fédération nationale décrit les modalités de cette action et les conditions financières apportées par la CNSA.

Les acteurs du programme

La Fédération nationale

La Fédération nationale, avec la collaboration de spécialistes (gériatre, neuro-psychologue...) forme les bénévoles chargés d'animer les ateliers. Cette formation aborde aussi bien les aspects liés à la perte d'autonomie que les principes d'animation de groupe.

La Fédération nationale assure le lien avec ces animateurs et les fédérations départementales et fait régulièrement le bilan avec la CNSA.

Les Fédérations départementales

Chaque fédération départementale, en lien avec la Fédération nationale, a pour mission de recruter des bénévoles pour devenir animateurs d'ateliers.

Une fois les animateurs formés, la Fédération départementale repère, avec les clubs, les aidants pouvant participer aux ateliers et les met en place.

Les animateurs

Bénévoles issus des milieux médical, paramédical, de la psychologie ou sanitaire/mé-dico-social, les animateurs s'engagent sur trois années dans l'action.

Après une formation de trois jours à Paris, ils animent des ateliers auprès des aidants.

III- LES AIDANTS PROCHES

« Ces invisibles »

L'aidant familial ou proche est une personne qui vient en aide, seul ou en complément de l'aide d'un professionnel, à une personne âgée en perte d'autonomie, une personne malade ou une personne handicapée de son entourage, pour toutes les activités de la vie quotidienne.

Qu'elle soit permanente ou non, cette aide est régulière et contraignante.

Elle peut prendre différentes formes : soins d'hygiène et de confort, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, soutien psychologique, tenue des activités domestiques...

Chaque jour, les aidants multiplient les tâches et s'acquittent d'un rôle auquel ils ne sont pas préparés.

Cette charge de travail nécessite une très grande polyvalence et une véritable force physique et psychologique.

Face au stress croissant des situations qu'il ne contrôle pas, à l'accroissement de la fatigue, aux difficultés pour prendre du répit, l'aidant peut être soumis à un profond sentiment de culpabilité et à un isolement social qui peut le mener jusqu'à état dépressif.

Profil type de l'aidant

- Proximité géographique et affective
- Plus de 70% des aidants sont des femmes et l'âge moyen oscille entre 51 et 75 ans (selon qu'il s'agisse d'une fille ou de la conjointe)
- Disponibilité (célibat)
- 90% des aidants sont membres de la famille, 50% des aidants sont les conjoints et 30% des aidants sont les enfants
- 10 à 15% des aidants peuvent être des voisins, des amis ou ont un lien de parenté éloigné
- Entre 50% et 60% d'entre eux ont une activité professionnelle et 4% ont dû cesser leur activité professionnelle.
- 40% ne peuvent plus partir en vacances
- 30% estiment leur santé menacée
- 50% des aidants le sont depuis au moins 7 ans.

Accompagner une personne dépendante n'est pas une tâche innée. Cela demande beaucoup d'organisation et de dévouement. L'investissement horaire est important et vient souvent s'ajouter aux charges de la vie professionnelle (50% des cas) de la vie familiale, personnelle et sociale.



L'aidant est confronté à des difficultés croissantes d'ordre relationnelle, affective, psychologique, matériel et technique. Le rôle d'aidant ne laisse plus de temps de loisirs ni de détente : la vie sociale disparaît et le quotidien devient la seule perspective d'avenir, l'aidé devenant la seule préoccupation. La distance, le recul, l'analyse et la perspective nécessaire à toute action d'aide devient impossible, les signes d'alerte d'épuisement physique et psychologique s'installent insidieusement.

La maladie peut devenir le facteur déclenchant d'une rupture. Prévenir l'épuisement et la détérioration physique et mentale devient une priorité !

C'est pourquoi, il est très utile pour l'aidant d'être écouté, accompagné et soutenu, afin d'éviter ces écueils, d'acquiescer le meilleur comportement possible à adopter face à la personne aidée et de disposer d'informations indispensables à l'amélioration de son quotidien.

Les aidants au coeur du dispositif du maintien à domicile

Le rôle majeur de la famille dans le soutien aux aînés n'est plus à démontrer.

Dans ce contexte, l'aidant familial devient partenaire des équipes sociales et médico-sociales : il représente une interface incontournable sans qui la politique de maintien à domicile perd tout son sens.



IV- GÉNÉRATIONS MOUVEMENT S'ENGAGE POUR LE « MIEUX VIVRE ENSEMBLE » : SES QUATRE A

Présente sur tout le territoire, Générations Mouvement regroupe 700 000 adhérents répartis dans 9000 clubs et 85 fédérations départementales. L'association, reconnue d'utilité publique depuis 2008, œuvre au quotidien pour redonner aux retraités et aux personnes âgées leur place dans la société et pour permettre aux différentes générations de « mieux vivre ensemble ».

Aide aux aidants proches

(objet de ce document).

Aide pour le bien vieillir

Aux côtés de toutes les activités visant à promouvoir l'activité physique, les actions de prévention sont menées à l'intention des adhérents de Générations Mouvement avec l'aide de nos partenaires, aussi bien dans le domaine de la santé (ateliers Peps eurêka, ateliers du Bien vieillir, ateliers de gymnastique adaptée avec Siel bleu), de l'habitat ou de la sécurité routière

Aide contre l'isolement

Générations Mouvement collabore à des actions innovantes, initiées par les Pouvoirs publics et menées en collaboration avec d'autres réseaux associatifs (Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des Agés - Monalisa, activités nationales proposées par la Fédération nationale, programme Seniors en vacances ou *Tranquillité seniors*, partenariat avec Présence verte (téléassistance), promotion des petites unités de vie, notamment les MARPA...

Aide pour les enfants

Sensibilisation à la lecture, transmission des savoirs et échanges d'expériences, découverte du patrimoine sont propices à la transmission entre les générations.

Générations Mouvement et la représentation

Au-delà de ces actions de prévention, l'association s'appuie sur la réalité quotidienne des personnes âgées et sur leur expérience de terrain pour **représenter les retraités et les personnes âgées** dans toutes les instances locales, départementales, nationales et internationales où se prennent les décisions les concernant. La Fédération nationale dispose d'un agrément « **association d'usagers du système de santé** » valable pour l'ensemble des associations affiliées à Générations Mouvement. Cet agrément permet de représenter les usagers dans les instances de santé publique et dans les instances hospitalières.

Générations Mouvement et le maintien à domicile

Générations Mouvement est convaincue que le maintien à domicile, le plus longtemps possible et dans de bonnes conditions, est l'un des piliers du "bien vieillir". Il permet de continuer à vivre dans un environnement connu, entouré de voisins, amis, proches. Pour cela, Générations Mouvement développe diverses actions et **défend l'accès aux services et commerces de proximité et promeut le développement des aides à domicile ainsi que l'adaptation de l'habitat.**

De même, depuis de nombreuses années, Générations Mouvement suit l'évolution de la prise en charge de la perte d'autonomie, de la prestation spécifique dépendance (PSD) à l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA).

Les associations, à travers la voix et l'action de leurs bénévoles, se retrouvent le plus souvent au cœur des dispositifs du maintien de la cohésion sociale.



CONTACTS

Générations Mouvement
Fédération nationale
60, rue de Londres – 75008 Paris
01 53 42 46 04
Maguy Bouhin
aidants@gmouv.org

* responsable de communication
Brigitte Bidaud 01 53 42 46 08
bbidaud@gmouv.org

Presse
Agence 914
6 rue Saulnier 75009 Paris _ 01 42 52 60 29
Juliette Laniray juliette@agence914.fr
06 11 76 22 09

